



L'identification des risques est une étape essentielle dans la prévention des lésions professionnelles, mais elle n'est pas la seule. Après avoir identifié les problèmes et établi des priorités d'intervention, il faut mettre en place des solutions qui empêcheront la survenue des accidents ou des maladies du travail. C'est en fait le but final de la démarche préventive.

Sixième d'une série de sept, cette fiche aborde les principaux modes d'intervention pour éliminer ou contrôler les risques. Elle présente les grandes catégories d'intervention, ainsi que les avantages et les inconvénients liés à chacune d'entre elles, et propose des critères pour le choix de solutions appropriées.

**MIROIR! MIROIR!
DIS-MOI « QUI »
EST LA PLUS
...EFFICACE!**

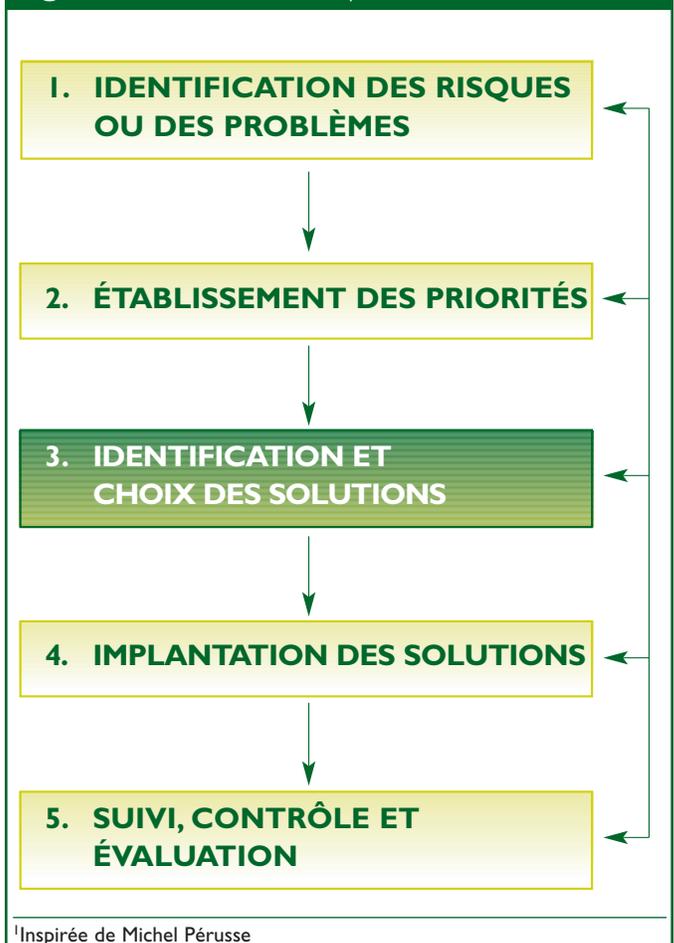


Classez les solutions suivantes par ordre d'efficacité pour protéger l'opérateur d'une machine trop bruyante alors qu'il y a d'autres travailleurs dans le service.

- A. Faire porter des protecteurs auditifs à l'opérateur
- B. Encoffrer la machine
- C. Former le travailleur sur les risques liés à l'exposition au bruit
- D. Implanter la rotation des tâches
- E. Remplacer la machine par une moins bruyante
- F. Isoler le travailleur dans une cabine insonorisée
- G. Afficher un pictogramme « zone bruyante »

Réponses : **E-B-F-A-D-C-G**

Figure 1¹ : La démarche préventive



¹Inspirée de Michel Pérusse

Il existe trois grands modes d'intervention :

1. l'intervention à la source,
2. l'intervention entre la source du risque et les personnes exposées, et
3. l'intervention auprès des personnes exposées.

Peu importe le problème, il existe plusieurs solutions pour le résoudre. Selon la situation, certaines solutions seront plus appropriées que d'autres. Cependant, plus la mesure intervient près de la source du risque, plus elle

est efficace. Ainsi, le remplacement d'un produit toxique par un produit non toxique est beaucoup plus efficace que l'implantation du port d'une protection respiratoire.

L'intervention à la source :

- agit sur les causes fondamentales du problème;
- vise la disparition de la condition dangereuse;
- instaure une mesure permanente.

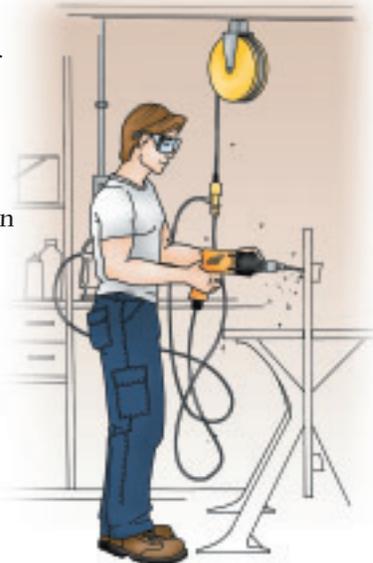
Cette façon de faire cadre parfaitement avec l'objectif ultime de la Loi sur la santé et la sécurité du travail : l'élimination à la source même des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Voici quelques exemples d'intervention à la source :

- mécaniser le soulèvement de charges lourdes ou encombrantes;
- remplacer un compresseur bruyant par un équipement qui respecte les normes;
- réaménager un poste de soudage afin d'éliminer les risques de *flash* pour les autres travailleurs;
- remplacer un tournevis manuel par un tournevis électrique;



- concevoir l'aménagement du garage municipal pour que les activités puissent se dérouler en toute sécurité;
- réparer un trou dans un plancher;
- suspendre les fils des outils électriques au-dessus des postes de travail pour éviter de trébucher;
- modifier les étapes de réalisation d'une tâche afin d'éliminer un risque;
- améliorer l'éclairage dans un atelier mécanique;
- remplacer un pesticide dangereux par un produit biologique non toxique;
- etc.



Les avantages et les limites

Les interventions à la source sont les plus efficaces

- puisqu'elles éliminent le risque et règlent définitivement le problème; et
- puisqu'elles ont très souvent des impacts positifs sur les opérations et la qualité du service.

Cependant,

- elles sont quelquefois plus coûteuses à court terme; et
- les délais d'implantation peuvent parfois être longs.

Saviez-vous que

Certaines interventions à la source peuvent être faciles à implanter et peu coûteuses, comme la substitution d'un produit toxique par un produit moins dommageable. Il est possible que le produit de remplacement en plus d'être moins toxique soit aussi moins dispendieux.

L'intervention entre la source du risque et les personnes exposées :

- empêche ou limite le contact avec les personnes; mais
- n'élimine pas le risque.

L'intervention entre la source et la personne procède de deux façons :

1. en interposant un protecteur entre la source de danger et les personnes exposées;
2. en plaçant la protection sur les personnes exposées.

1. Interposer un protecteur entre la source de danger et les personnes exposées. Par exemple :

- l'installation d'un protecteur sur une scie à béton;
- l'installation d'un garde-corps sur une nacelle;
- la mise en place d'une rampe d'escalier;
- l'encoffrage d'un compresseur bruyant;
- l'utilisation d'une cage de sécurité pour le gonflement des pneus;
- l'installation d'un garde en plexiglas sur une meule fixe;
- l'installation d'un bras de captation sur les systèmes d'évacuation des gaz d'échappement des véhicules;



- la mise en place d'un garde autour d'un trou d'homme ouvert;



- l'utilisation d'un écran amovible lors des travaux de soudage;
- etc.

L'intervention permet normalement de protéger toutes les personnes qui sont exposées au risque.

Saviez-vous que

- ◆ plus le protecteur est près de la source du danger, plus il est efficace;
- ◆ moins il nuit à l'exécution du travail, plus les chances qu'il soit utilisé sont grandes;
- ◆ le protecteur doit être couplé au danger, c.-à.-d. qu'il doit être présent lorsque le danger l'est. Si le risque est constant, le protecteur doit être fixe; si le risque est intermittent, le protecteur peut être amovible mais doit nécessairement être fonctionnel lorsque la machine est actionnée, comme par exemple un garde rétractable sur une perceuse à colonne.

2. Placer la protection sur les personnes exposées, comme c'est le cas pour les équipements de protection individuels.

Par exemple :

- les casques de sécurité pour protéger contre les risques de blessure à la tête;
- les lunettes et les visières de sécurité pour protéger les yeux et le visage;
- les bouchons et les coquilles pour protéger l'ouïe;
- les différents masques pour protéger les voies respiratoires;
- les manchettes et les gants pour empêcher les blessures aux bras et aux mains;
- les habits et les tabliers pour la protection du corps;
- les chaussures de sécurité pour réduire les blessures aux pieds;
- les harnais de sécurité pour protéger contre les risques liés aux chutes en hauteur;
- etc.

Il existe une variété de types et de modèles d'équipements qui diffèrent selon le fabricant et la nature du risque. Ainsi, les gants utilisés pour protéger contre les coupures et ceux qui protègent contre le froid risquent fort d'être différents.



Les avantages et les limites

Les interventions entre la source du risque et les personnes exposées sont souvent :

- simples à utiliser,
- peu coûteuses à court terme, et
- rapidement applicables.

Par contre :

- elles sont moins efficaces que les interventions à la source,
- elles offrent une protection limitée,
- elles sont soumises à la mémoire et au bon vouloir des travailleurs, et
- elles ont une durée de vie restreinte.

Saviez-vous que

Les protecteurs collectifs sont souvent plus efficaces que les protecteurs individuels parce qu'ils :

- ◆ protègent plusieurs personnes à la fois,
- ◆ sont plus près de la source du risque,
- ◆ sont moins influencés par le comportement des individus.

Cependant, ils exigent un bon entretien et peuvent à l'occasion gêner les opérations.

Saviez-vous que

- ◆ Les équipements de protection individuels sont parfois essentiels, comme l'habit ignifuge des pompiers ou les pantalons de protection lors de l'utilisation d'une scie à chaîne.
- ◆ Dans d'autres cas, ils doivent être des mesures temporaires en attendant une intervention plus efficace, parce que souvent les équipements de protection individuels
 - s'avèrent gênants et inconfortables,
 - sont difficiles à choisir,
 - exigent l'adhésion des utilisateurs, et
 - nécessitent que les travailleurs soient formés sur leur utilisation, leur fonctionnement et leur entretien.

L'intervention auprès des personnes exposées

Ce type d'intervention vise plus particulièrement le développement de comportements sécuritaires chez les personnes exposées.

Ces moyens n'ont pas tous la même efficacité. Certains, comme la formation et l'élaboration de

méthodes sécuritaires de travail, donnent de meilleurs résultats.

Voici quelques exemples d'intervention sur les personnes :

- une affiche sur la prévention des chutes et des glissades;
- un dépliant sur les risques biologiques;



- une vidéocassette sur la sécurité lors des travaux de déneigement;
- un pictogramme signalant un risque d'éboulement;
- une session de formation sur le SIMDUT;
- un cours sur la signalisation lors de travaux routiers;
- un dîner-conférence sur le changement;
- une fiche technique sur l'enquête et l'analyse des accidents;
- une procédure de travail en tranchée;
- un guide sur le fonctionnement des comités de santé et de sécurité;
- etc.



- les opérations?
- l'accessibilité au service?
- la qualité du service?
- le coût des opérations?
- la sécurité ou le confort des travailleurs?
- Etc.

La stabilité

- Quelle est la durée de vie de la mesure?
- Devrai-je la remplacer régulièrement?
- Etc.

La faisabilité

- Est-ce que les ressources technologiques, humaines, matérielles, financières sont disponibles?
- Est-ce que les délais d'implantation sont réalistes?
- Est-ce que la solution est applicable dans le contexte actuel?
- Etc.

Les coûts :

- Quels sont les coûts liés à l'implantation de la mesure?
- Y a-t-il des coûts autres que ceux liés à l'achat?
- Etc.

Conclusion

La recherche de solutions aux risques présents en milieu de travail est une étape essentielle à la résolution des problèmes qui y sont reliés. Certaines façons de faire sont plus efficaces que d'autres. Cependant, la solution parfaite n'est pas toujours disponible ou applicable. Il arrive même que la solution varie dans le temps, comme dans le cas de l'application du port d'une protection auditive en attendant le remplacement d'une machine trop bruyante. Dans les faits, le choix d'une solution bien adaptée à la réalité de l'organisation demeure un gage de succès en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Réalisation : Michèle Bérubé, conseillère, APSAM
mberube@apsam.com 2004

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Remerciements : L'APSAM remercie l'arrondissement Montréal-Nord pour les photos.

Nota : Bien que cette fiche ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu ou des produits ou services mentionnés. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent amener à adapter le contenu. Toute reproduction d'un extrait de cette fiche doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » : Région de Montréal : (514) 849-8373
De partout au Québec : 1 800 465-1754 <http://www.apsam.com>

Les avantages et les limites

Les interventions auprès des personnes exposées sont parfois nécessaires

- lorsque l'élimination du risque est plus ou moins possible, comme pour le travail dans un espace clos; ou
- pour compléter un autre mode d'intervention, comme la formation sur l'utilisation d'un nouvel équipement.

Toutefois,

- elles exigent un changement dans les comportements des individus ce qui n'est pas toujours facile,
- leur efficacité varie d'un moyen à l'autre,
- elles exigent un suivi rigoureux, et
- leurs impacts sont parfois temporaires.

Saviez-vous que

La formation et les méthodes sécuritaires de travail sont parmi les interventions sur les personnes les plus efficaces.

Le choix des solutions

Lors de la correction d'un risque, il est fréquent d'envisager plusieurs solutions. Le choix n'est pas toujours évident. C'est pourquoi nous vous proposons quelques critères pour vous aider à faire un choix éclairé.

Même si l'élimination à la source est le mode d'intervention le plus efficace, en pratique la meilleure solution est celle qui correspond le mieux au contexte particulier de l'organisation.

La qualité préventive

- Est-ce que la mesure règle le problème une fois pour toute?
- Empêche-t-elle la survenue de l'événement?
- Déplace-t-elle le problème?
- Etc.

Les impacts

- La mesure produit-elle des impacts (négatifs ou positifs) sur :

